



COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN

Lundi 1^{er} juin 2015

SEANCE PLENIERE DES 27 et 28 mai 2015

Sous la présidence de M. Henri Malosse, le C.E.S. Européen a voté 11 Avis et auditionné :

- M. Neven Mimica, Commissaire européen à la coopération internationale et au développement,
- Mme Tanya Cox, Présidente de la task-force européenne « Beyond 2015 »,
- M. Dimitris Avramopoulos, Commissaire européen chargé de la migration, des affaires intérieures et de la citoyenneté.

LES AVIS

- Commerce des produits dérivés du phoque
- Coopération dans les pêches de l'Atlantique du Nord-est
- La protection des investissements et le règlement des différends entre investisseurs et Etats dans les accords de commerce et d'investissement de l'UE avec des pays tiers
- Achever l'UEM : le pilier politique
- Paquet « transparence fiscale »
- Une politique industrielle en faveur du secteur des aliments et des boissons
- Aide sociale à long terme et désinstitutionalisation
- Stimuler la créativité, l'esprit d'entreprise et la mobilité dans le domaine de l'éducation et de la formation
- Lignes directrices pour l'emploi
- Vivre demain. l'impression 3D, un outil pour renforcer l'économie européenne
- L'utilisation des médias pour influencer les processus sociaux et politiques dans l'UE et les pays du voisinage oriental

LES AUDITIONS

❶ **M. Neven Mimica, Commissaire européen à la coopération internationale et au développement**

Le principal message transmis au cours de cette audition était le suivant :

Le développement durable ne doit pas être marginal et il faut cesser de raisonner Nord-Sud au profit d'une approche plus globale.

② **Mme Tanya Cox, Présidente de la task-force européenne « Beyond 2015 »**

La croissance perpétuelle nous entraine à notre perte et il faut réfléchir à la croissance entre les pays développés et les pays en développement.

L'Europe 2020 du « reverdissement » est insuffisant, il faut de nouvelles idées avec des responsabilités concrètes au niveau local, régional et mondial.

③ **M. Dimitris Avramopoulos, Commissaire européen chargé de la migration, des affaires intérieures et de la citoyenneté**

Son intervention s'est concentrée autour des points suivants :

- Mettre en place le Plan Triton pour la migration
- Renforcer la collaboration avec les pays d'origine
- Développer la solidarité dans chaque Etat membre par l'accueil de migrants sauvés de la Méditerranée selon l'article 78-3 du traité sur une période de 2 ans. (50 millions d'Euros pour aider les Etats membres)
- Agir sur les trafiquants (mais le comment reste difficile)
- Renforcer Frontex
- Avoir des systèmes d'asile commun
- Avoir une migration légale concertée car elle est l'avenir de l'Europe compte-tenu de la situation démographique européenne. Il faut donc revoir la directive car en 2030, il y aura 17 millions de travailleurs en moins d'où l'importance de l'immigration légale.

Autant il faut lutter contre l'immigration **illégal**e, autant il faut agir pour l'accueil de l'immigration **légal**e.

La prochaine séance plénière aura lieu les 1^{er} et 2 juillet 2015

Pour en savoir plus, consulter le site internet : <http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.home#/boxTab2-2>